



DESSINE TON LITTEUL KÉVIN !

1er février au 30 mai 2020

Règlement du concours de dessin

Préambule :

Ce concours est organisé par le Festival de BD Bulles en Cases de Graulhet, avec le soutien de l'association des motards U.B.A.K.A., contre la maltraitance des Enfants sur la région Occitanie. *Attachée au principe des droits fondamentaux de l'enfance, elle existe pour fournir : aide, confort, sécurité et soutien aux enfants qui ont été sexuellement, physiquement et psychologiquement abusés.* Et puis bien entendu en partenariat avec le réseau des médiathèques Gaillac-Graulhet Agglomération.

• Article 1

Dans le prolongement de l'exposition intitulée « Hommage à COYOTE », un concours de dessin est organisé dans le cadre du troisième Festival Bulles en Cases qui se déroulera les 6 et 7 juin 2020.

• Article 2

Le concours de dessin est ouvert aux enfants pré-adolescents, adolescents et adultes de 12 à 20 ans. La participation à ce concours est libre et gratuite. Un seul dessin, un strip ou une histoire scénarisée en une planche complète par personne.

Le concours est ouvert au Réseau des médiathèques du Département (Tarn), aux établissements scolaires dans le cadre des activités artistiques ou parascolaires, Maisons des Jeunes et la Culture, centres culturels, associations culturelles et candidats libres de la Région Occitanie.

• Article 3

Les dessins doivent être réalisés au format A3 pour une planche complète relatant une histoire (scénario et dessin). Au format A4 pour un dessin seul ou un strip. Le grammage du papier doit être de 160 g minimum, si possible.

Une feuille par participant. Toutes les techniques manuelles sont acceptées : peinture, feutre, crayon, collage, ... (donc pas de dessin numérique). Réalisation en couleur ou en noir et blanc.

• Article 4

Un formulaire de participation doit accompagner chaque dessin si ces informations ne sont pas annotées au dos de celui-ci. Doivent obligatoirement y figurer le nom, le prénom, l'âge du participant, un numéro de téléphone, l'email ainsi que son adresse postale. Pour les établissements scolaires, MJC, associations etc, nom et prénom de l'enseignant(e) encadrant l'élève, son âge, sa classe (4ème et au-delà) et le numéro de téléphone et l'email du référent.

Aucune inscription personnelle ne doit apparaître sur le dessin ou sur la planche elle-même, hormis les bulles de texte !

Le dessin et le formulaire de participation doivent être déposés à l'accueil de la médiathèque Marguerite Yourcenar de Graulhet **avant le 30 mai 2020** ou envoyé par voie postale directement à l'adresse de l'association, organisatrice du concours, **avant le 30 mai 2020** (la date du cachet faisant foi) : Association Bulles En Cases - Paco Salamander, 8 rue Ferroul 81300 GRAULHET. Les frais de port, non remboursables, étant à la charge des participants.

Les heures d'ouverture de la médiathèque Marguerite Yourcenar, 16 rue de la Mégisserie Graulhet :

Mardi de 14h00 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Jeudi de 10h00 à 12h30

Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Téléphone : 05 63 33 25 25

•Article 5

Les dessins reçus seront répartis, en fonction de l'âge des participants, dans l'une des 3 catégories suivantes :

- 1ère catégorie : Classes de troisième (14 ans)
- 2nde catégorie : Classes de seconde, première et terminale (15 à 18 ans)
- 3ième catégorie : Adultes (19 à 21 ans) en candidat libre

Pour chacune des 3 catégories, 3 dessins seront désignés « vainqueur » par le jury à la majorité des votes.

Les votes du public seront clos le samedi 6 juin à 15h30 !

•Article 6

Un jury se réunira le samedi 6 juin 2020 à 16h00 afin de sélectionner les lauréats.

Le jury sera composé d'un membre du Bureau de l'association Bulles en Cases, d'un représentant culturel de la médiathèque Marguerite Yourcenar - si disponible - et de deux artistes auteurs invités au festival. La désignation des lauréats se fera à la majorité des votes dont le vote du public = à 50% du résultat final.

• Article 7

Les lauréats se verront remettre leur récompense sur scène le samedi 6 juin à partir de 17h00. En cas d'absence lors de la remise des prix, ceux-ci seront individuellement avertis dans les jours suivants, par téléphone, email ou courrier.

Il y aura 3 lauréats dans chaque catégorie. Les dessins de chaque participant au concours seront exposés lors du Festival de BD et feront ensuite l'objet d'une exposition à la Médiathèque de Graulhet afin de d'apporter un prolongement aux travaux réalisés par les enfants de la Région Occitanie.

• **Article 8**

Ce concours respectera le calendrier suivant :

1er février 2020 : Ouverture du concours.

30 mai 2020 : Dernier jour pour la remise des dessins auprès de la médiathèque ou de leur réception par courrier ; et clôture officielle du concours.

6 juin 2020 : Désignation des lauréats par le jury et remise des lots lors du Festival pour les lauréats présents, à partir de 17h00 sur la scène du forum.

• **Article 9**

L'organisateur Bulles en Cases et le réseau des Médiathèques sont libres d'utiliser les dessins des participants comme il le jugera utile pour leurs actions. Les participants au présent concours autorisent l'organisateur à utiliser leurs dessins pour toute manifestation promotionnelle ou informative liée au présent concours et au festival (y compris leur exposition ou publication quel qu'en soit le support).

En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit sur leur dessin à l'organisateur.

• **Article 10**

Les dessins ne seront pas retournés aux participants.

• **Article 11**

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

• **Article 12**

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

• **Article 13**

L'organisateur « Bulles en Cases » se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Il se réserve également le droit de trancher souverainement à toutes difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement.

Graulhet, le 26 janvier 2020



Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

U.B.A.K.A. Occitanie



BULLES EN CASES
FESTIVAL DE BANDE DESSINÉE

CONCOURS DE DESSIN

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 30 MAI 2020

DESSINE TON LITTEUL KÉVIN

FESTIVAL BULLES EN CASES
6 ET 7 JUIN 2020 FORUM DE GRAULHET



UN HOMMAGE À

COYOTE

En partenariat avec l'association U.B.A.K.A. OCCITANIE
contre la maltraitance des Enfants sur la région Occitanie

Règlement du concours en médiathèque ou sur le site WWW.BULLENCASES.FR